Sarkozy veut réinstaller Stéphane Tiki une fois sa situation régularisée (MàJ)

18/02/2015 à 11h00

18/02/15

Selon le Canard enchaîné, le patron de l'UMP a pris fait et cause pour le dirigeant déchu des Jeunes Pop, qui n'a pas la nationalité française.

L'affaire a fait grand bruit la semaine dernière: Stéphane Tiki, le président de Jeunes UMP, n'a pas fait renouveler son titre de séjour et vit en France en situation irrégulière. Réunie le 11 février dernier, la commission exécutive de l'UMP s'est penchée sur le cas du Camerounais, qui s'est mis en congé de ses fonctions. Selon le *Canard enchaîné* à paraître mercredi, la porte-parole du parti a souhaité avertir la direction: «Ca passe très mal qu'on puisse avoir chez nous , à la tête des Jeunes Pop, quelqu'un qui est sans papiers».
De quoi provoquer le colère de Nicolas Sarkozy, qui a installé Stéphane Tiki à son poste de patron des jeunesses UMP. «Tiki est un militant formidable, gentil, dévoué, généreux, qui aime la France. **Et sachez que dès qu'il aura des papiers, je le réinstallerai dans ses fonctions**», a-t-il assuré, comme *Le Monde l*aissait l'entendre la semaine dernière. Le président de l'UMP s'est montré menaçant envers ceux qui oseraient critiquer ce choix: «**Ce matin, j'ai reçu un député qui m'a demandé de virer Tiki: Je lui ai dit que c'est lui que j'allais virer!**», a-t-il tonné, toujours selon le *Canard enchaîné*.
Le scan

17/02/15

Selon Minute qui sortira ce mercredi 18 février, Stéphane Tiki aurait également bidonné son CV.



« jusqu'à la semaine dernière, Stéphane Tiki, qui était encore le président des Jeunes Populaires, les jeunes de l'UMP, affichait un superbe CV. Il disait être « consultant à la Chambre de commerce internationale ». Il le disait et, bien plus grave, il l'écrivait. C'est ce poste, « consultant à la Chambre de commerce internationale », qu'il disait occuper à ses 329 relations sur Linkedin, le réseau social professionnel qui permet à chacun de se valoriser et de nouer des contacts pour dénicher des opportunités de carrière.

Sur Linkedin, Stéphane Tiki vient en effet de modifier son CV. Son travail supposé à la Chambre de commerce internationale, qu'il présentait comme étant son activité principale sinon unique, a disparu ! **Il ne mentionne plus rien depuis son stage à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) en 2011-2012.**

Sur son CV, Stéphane Tiki dit maintenant exercer l'activité de « conseil en entreprises et relations internationales », sans autres précisions. Il faut se reporter à ses interviews pour apprendre qu'il serait auto-entrepreneur (espérons que sur la première page du formulaire de déclaration de son activité, il a bien mentionné sa véritable nationalité…).

Aurait-il été viré, ces derniers jours, de cette chambre de

commerce ? La Chambre de commerce internationale est une très ancienne et très noble institution sise à proximité du Trocadéro et dont le comité français, qui dispose de ses propres bureaux dans le quartier de La Madeleine, est présidé par le banquier Gérard Worms, vice-président de Rothschild Europe. A son conseil d'administration sont représentées les plus grandes sociétés, de L'Oréal à Thalès en passant par Bouygues ou Air Liquide.

Tiki inconnu au bataillon

Si Stéphane Tiki a soudain modifié son CV, ce n'est pas parce qu'il a été remercié par son employeur… qui ne l'a jamais été. C'est par crainte d'être la cible d'une nouvelle accusation : celle d'avoir un peu (beaucoup) **gonflé son curriculum vitae** en s'affublant d'un poste destiné à lui donner une surface sociale à la hauteur de l'image qu'il voulait donner de lui-même. Et comme il savait que nous continuions à travailler sur sa belle biographie, il devenait urgent d'agir. Peut-être n'avions-nous pas encore vu son profil Linkedin? Eh si… Et nous n'avons pas été les seuls puisqu'il a eu la mauvaise idée d'accepter parmi ses relations sur Linkedin bon nombre de jeunes (et moins jeunes) de l'UMP… qui n'ont jamais cru à cette fable et en rigolent encore.

La Chambre de commerce internationale, que nous avons bien sûr contactée, n'a pas trouvé trace d'un emploi occupé par Stéphane Tiki. Ni au jourd'hui, ni hier… Ni comme « consultant », ni pour tout autre travail. « Ce nom ne nous est pas connu. » « Sauf par le journal » blague un de nos interlocuteurs.

A-t-elle pu faire appel à sa science ne serait-ce que ponctuellement, comme « consultant » ? « On pense que probablement pas. » Ce qu'elle peut affirmer est qu'une collaboration occasionnelle, par on ne sait quel mystère du relationnel parisien – ou camerounais –, ne l'autorisait de toute façon pas à se réclamer de la Chambre de commerce internationale. »

11/02/15

“Il fait partie de ces immigrés qui mériteraient la naturalisation”. Marion Maréchal-Le Pen, députée FN du Vaucluse, a estimé mercredi dans “Le Club de la Presse” sur Europe 1, que Stéphane Tiki, l’ancien président des jeunes pop à l’UMP, qui avait démissionné après les révélations de sa condition de sans-papiers, méritait la naturalisation.
Source

Stéphane Tiki reçoit le soutien appuyé de la patronne des Jeunes Socialistes, Laura Slimani.
Quelle a été votre première réaction lorsque vous avez eu connaissance de cette étonnante histoire publiée dans le “Canard” ?
J’ai été très surprise. C’est une situation paradoxale voire ubuesque quand on connait les positions dures de la Droite forte dont il est membre. C’est une vraie ironie. En fait, on veut en profiter pour réaffirmer notre attachement à la régularisation de tous les sans-papiers, y compris ceux qui s’y opposent. Il y a des gens qui veulent vivre en France et qui sont dans une situation difficile d’insécurité. C’est donc pour cela que les Jeunes Socialistes souhaitent apporter leur soutien à Stéphane Tiki, comme à tous les sans-papiers. […]
Peut-on faire de la politique en France sans être Français ?
Bien sûr, heureusement ! Il y en a aujourd’hui. Dans le passé, pendant la Révolution française, il n’y avait pas que des Français qui ont participé à cette grande entreprise de démocratisation. C’est d’ailleurs pour cela que nous sommes favorables au droit de vote des étrangers, car la citoyenneté n’est pas forcément liée à la nationalité. […]

Nouvel Obs

10/02/15

Addendum :

> *.@stephanetiki répond aux conditions légales pour devenir Français. Dossier en cours. Exemple d'intégration, il incarne la méritocratie #UMP*
> *— Geoffroy Didier (@GeoffroyDidier) 10 Février 2015*

Comment le récent ex patron des jeunes UMP peut-il se faire naturaliser alors qu'il est clandestin ?

> ***"Le demandeur doit disposer d'un titre de séjour au moment du dépôt de sa demande."***

Service public.fr

> ***"Ma sœur est française, mes parents ont été mariés en France par Jacques Chirac, j'ai fait mes études en France"***



Stéphane TIKI
21 min ·

Ce que je peux lire dans la presse sur la situation me concernant est inexact et mensonger.
Il n'y a en réalité aucun sujet, j'ai fait une demande de naturalisation qui est en cours.
Ma sœur est française, mes parents ont été mariés en France par Jacques Chirac, j'ai fait mes études en France.
Je suis engagé à l'UMP, depuis 2006, parce que j'aime la France et pour défendre ses valeurs comme le travail et le mérite. Je n'ai pas attendu d'obtenir la nationalité française pour m'engager pour ce pays que j'aime.
Je vis en France, j'ai étudié au lycée Français et en France, je travaille en France. Je respecte les institutions et surtout j'aime profondément la France !
Tant pour garantir l'issue favorable de ma demande, que pour assurer la sérénité de l'action des Jeunes Populaires, j'ai décidé de me mettre en congé de sa direction. Mon engagement au service de la France et de ma famille politique reste intact, sincère et entier.
C'est une polémique infamante.
Stéphane TIKI

Source

Donc @France2tv donne un direct pour interviewer #Leonarda , 1 personne reconduite à la frontière, conformément à la loi. #scandale — Stéphane TIKI (@stephanetiki) 16 Octobre 2013

Sur le terrain pour faire signer la pétition contre le droit de vote des étrangers cc@jeunesump http://t.co/wzQ8potU — Stéphane TIKI (@stephanetiki) 6 Octobre 2012

Dites à @stephanetiki qu'il peut compter sur les @JeunesSocialist pour se battre pour sa régularisation #RégularisezStephaneTiki — Laura Slimani (@LauraSlimani) February 10, 2015

Des semaines après les révélations de Minute, le Canard Enchaîné confirme l’information :

cette grande famille de plus en plus rassemblée »...

Un sans-papiers à l'UMP

Dirigeant de la Droite forte et élu UMP au conseil régional d'Ile-de-France, Geoffroy Didier ne manque pas une occasion de



dénoncer la politique « *faible et laxiste* » du gouvernement en matière d'immigration. Il se retrouve aujourd'hui en situation d'arroseur arrosé, piégé par l'histoire d'un sans-papiers qui compte parmi les propres animateurs de la Droite forte. Il s'agit de Stéphane Tiki.

Le 17 décembre, ce garçon de nationalité camerounaise a été nommé par Sarko, et à la demande de Geoffroy Didier, président des Jeunes pop (les jeunes de l'UMP). Installé en France depuis dix ans, il ne dispose pas, selon nos informations, de titre de séjour. Contacté par « Le Canard » à ce sujet, il s'abstient de répondre. Cette situation délicate, qui a fait récemment les délices de sites d'extrême droite, commence à faire jaser, à l'UMP. Car, gag supplémentaire, Stéphane Tiki a annoncé aux Jeunes pop sa volonté d'être candidat, en décembre, aux élections régionales.

Pour sortir du pétrin, Geoffroy

Stéphane Tiki est le nouveau patron des Jeunes Populaires, les jeunes de l'UMP. « Minute » a pu s'entretenir avec lui. Le jeune homme de 27 ans est dynamique et sympathique. Mais dès qu'on lui parle de lui, il élude, répond à côté, botte en touche… Notre question était pourtant simple : a-t-il la nationalité française ? Il a été impossible de le savoir.

Lorsque, en août 2009, il avait été nommé « référent UMP facs Sorbonne », le site des Jeunes Populaires avait titré sur « **Le Camerounais Stéphane Tiki** », titre repris avec fierté sur le site du « Journal du Cameroun ». Le mois dernier, rebelote. La presse française titre sur le « Franco-Camerounais », et la presse camerounaise sur « le Camerounais »Stéphane Tiki. En effet, Stéphane Tiki a grandi à Yaoundé, la capitale du Cameroun, et n'est arrivé en France qu'en 2005, accompagné de sa petite sœur, pour y poursuivre ses études.



Mais on a beau chercher, on ne trouve nulle part mention de sa naturalisation. Sa désignation ayant eu lieu en présence de Nicolas Sarkozy, qui l'a validée et en a informé la presse par communiqué daté du 17 décembre, on se dit que le président de l'UMP n'a tout de même pas nommé un Camerounais à la tête de l'organisation de jeunesse du grand parti de la droite… française. Si ?

De son engagement à l'UMP, Stéphane Tiki nous parle aisément. Il veut œuvrer pour la France « comme républicain ». Et aussi comme Français ? Là,on sent bien que ça coince.

Alors que nous allons lui demander à plusieurs reprises quelle est sa nationalité, il emploie tous les subterfuges possibles pour ne pas répondre. Extrait :

> *– « Mais donc vous, vous êtes camerounais ? »*
> *– « Non mais je ne crois pas que ce soit la question. »*
> *– « Vous avez été naturalisé ? »*
> *– « Non mais ce n'est pas le débat… »*
> *– « Nous ne voudrions surtout pas faire preuve d'imprécision dans notre article… »*
> *L'argument ne portera pas davantage…*

Manifestement très ennuyé par nos questions, **Stéphane Tiki va même passer les dernières minutes de notre entretien à nous réclamer avec insistance de ne pas évoquer son « parcours personnel »**, présenté comme l'un des piliers de la campagne de Rachida Dati dans le VIIe arrondissement de Paris en 2008 et, en 2013, comme « l'atout jeune » de celle-ci, il ne figurait pas parmi les quatorze candidats de la liste menée par l'ancien ministre aux élections municipales de mars 2014. Il avait pourtant confié quelques mois avant que « si son maire [avait] besoin de lui pour faire partie d'une listeaux municipales 2014, il en serait ravi ». Hélas, Rachida Dati, dont il est toujours proche, ne l'a pas appelé. **Parcequ'il ne remplissait pas toutes les qualités pour être candidat et notamment la principale: être français ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne** ?
Marc Bertric pour MINUTE